



CHAMPIONNAT MATCH PLAY

Règlement 2022

Dispositions générales

- Chaque club peut engager une ou deux équipes dans la compétition.
- Les 3 divisions sont composées de 16 clubs.
- Dans chaque division sont maintenues 2 zones (Est et Ouest) comprenant chacune 8 clubs
- Dans chaque zone les 8 clubs se rencontrent 2 par 2 en **8èmes de finales (match aller/retour) qualificatifs pour les ¼ de finale**,
- **Les ¼ de finales et les ½ finales se jouent également en matchs Aller et Retour.**
- **Les finales des 3 divisions se disputent sur une seule rencontre sur parcours neutre.**
- Les matchs se jouent sur 18 trous (voire 16 trous minimum si certains trous sont injouables) sans interruption.
- En cas d'égalité à la fin du match, les joueurs continuent la partie jusqu'à la mort subite (donc pas d'égalité entre joueurs). Chaque camp gagnant apporte 1 point à son équipe.
- **Tout match interrompu pour motif d'intempéries ou autre sera rejoué dans sa totalité.**
- **Les VOITURETTES NE SONT PAS AUTORISEES pour disputer un match-play.**

Montées ou descentes de division :

- Les gagnants des ¼ de finales en 2^{ème} et 3^{ème} division montent dans la division supérieure.
- Les perdants des 1/8èmes de finales en 1^{ère} et 2^{ème} division jouent des matchs de barrages aller et retour, aux mêmes dates que les ¼ de finales. Les perdants de ces matchs de barrages descendent en division inférieure. Si l'équipe A descend dans la même division que l'équipe B il n'y a pas de rétrogradation ni de suppression de l'équipe B.
- **S'il y a présence des équipes A et B dans la même division du fait des montées ou des descentes, elles ne seront pas opposées dès les 8èmes de finales** mais, en fonction des résultats, elles pourront l'être aux tours suivants.
- Pour les clubs ayant 2 équipes, le délégué pourra faire jouer ses joueurs ou joueuses dans l'équipe de son choix (par exemple, si un joueur a fait partie de l'équipe jouant en 3^{ème} division il pourra être intégré la fois suivante dans l'équipe jouant en 1^{ère}

division et inversement). Toutefois un joueur ne peut être aligné dans les 2 équipes (A et B), pour un même tour de compétition si les dates des rencontres des équipes A et B se trouvent décalées. (Le match aller et le match retour sont des tours différents)

- **Le non-respect de cette règle entraîne la disqualification de toute l'équipe**

Composition des équipes

- Dans chaque division : 6 simples et 1 double en greensome (soit 8 joueurs).
- **Lorsque les effectifs disponibles pour jouer les MP sont insuffisants pour constituer les 2 équipes A et B, c'est l'équipe B qui est forfait pour le match à venir.**
- **Sur un même tour, l'index cumulé de l'équipe A doit être inférieur à celui de l'équipe B.**
- Le délégué de chaque club pourra faire jouer autant de joueurs ou joueuses qu'il le souhaite avec un index inférieur à 10 dans la mesure où le total d'index minimum est respecté

Total minimum des index cumulés des 8 joueurs

- première division : égal ou supérieur à **95**
- deuxième division: égal ou supérieur à **110**
- troisième division : égal ou supérieur à **125**

Pour le calcul des index minimum cumulé, ci-dessus, le double ne sera pris en compte que pour 40pts maximum pour la 1^{ère} div., 45pts maximum pour la 2^{ème} div., et pour 50pts maximum pour la 3^{ème} div. quels que soient les index des 2 joueurs qui le compose.

Lieux des rencontres.

- Pour la première phase (1/8^{ème}, 1/4 de finale et 1/2 finale) sur les terrains des golfs premiers nommés à l'aller, **sauf accord entre les délégués pour inversion ou anticipation** (*juste en informer le secrétaire*).
- Sur **terrain neutre pour la finale.**

Feuille de match.

- Sur la feuille de match, la composition du double est libre, les joueurs des simples devront être **inscrits dans l'ordre croissant des index** (Index précis et figés à la décimale la veille de la date de début des rencontres MP : le 16 mars 2022)
- La feuille de match doit être transmise au capitaine adverse, correctement remplie, au plus tard 15 minutes avant le premier départ.
- Si 1 ou 2 équipiers sont déclarés forfaits, **le double est obligatoirement constitué.** Les 5 ou 4 joueurs restants occuperont les camps 1 à 5 ou à 4. Le camp adverse marque 1 point pour les 6 ou 5^{èmes} camp (forfaits). Le nom et l'index des 1 ou 2 joueurs absents seront renseignés sur la feuille de match, pour justification du total des index.
- **Si plus de 2 joueurs sont manquants, l'équipe est déclarée « forfait » et perd par 7 à 0.**

- Si exceptionnellement **1 joueur est forfait dans chaque équipe**, le nombre de camps pour chaque équipe est égal à 6 et dans ce cas il y a possibilité de match nul (3 à 3) : le vainqueur du match sera déterminé par un play-off en mort subite, disputé par un joueur choisi dans chaque équipe par le capitaine. Le score à déclarer lors de la saisie informatique sera alors de 4 à 3 pour l'équipe ayant gagné le play-off.
- Dans une équipe le nombre de Dames n'est pas limité.
- Chaque camp gagnant marque 1 point. L'équipe gagnante du match est celle qui a le plus grand nombre de points.
- L'équipe **qualifiée pour le tour suivant est celle qui a marqué le plus grand nombre de points lors des matchs Aller et Retour** (cas possibles lors des 1/8^{ème}, ¼ et ½ finales si chaque club remporte un match).
- **En cas d'égalité entre les deux équipes** (exemple : *même score 4/3 ou 5/2* pour chaque équipe lors des matchs de qualification) **un play-off en mort subite sera organisé après le second match entre deux joueurs choisis par le capitaine de chaque équipe.** La feuille de match, du match aller, devra être présente lors du match retour pour s'assurer s'il est nécessaire, ou pas, d'organiser un départage par play-off. Le score à déclarer lors de la saisie informatique sera alors majoré d'un point pour l'équipe ayant gagné le play-off lors de ce match retour (le score devient 5/3, 4/4 ou 6/2)

Saisie des résultats

Les résultats seront saisis par le capitaine qui reçoit sur le lien :

<https://www.sgpdll.fr/matchsplay/index.php?user=delegueSGPDLL>

Lorsque une rencontre a été inversée sur un tour, en accord avec les capitaines, le résultat doit être saisi à la date initialement prévue au calendrier (*si vous jouez le match retour avant le match aller, son résultat doit être saisi sur la ligne « match retour » sur le site de saisie*)

Organisation des rencontres selon le calendrier des match-plays.

- Les matchs se jouent **en principe (sauf accord entre les deux capitaines) à 10H sur 18 trous, ou 16 au minimum (cas d'un terrain en mauvais état sur un ou plusieurs trous et en accord avec le capitaine visiteur)**, sans interruption suivant la formule match-play (la partie s'arrête lorsque le résultat est acquis).
- Les départs se font des boules jaunes pour les Messieurs et des boules rouges pour les Dames, départs en shot-gun ou échelonnés, le double dans ce cas en dernier.
- Pour le double (qui se joue en greensome) les camps peuvent être mixtes.
- Le délégué du club recevant, ou son suppléant, est responsable de l'organisation et du bon déroulement de la compétition. **Il doit mettre le règlement à la disposition des joueurs**
- Les capitaines d'équipes sont responsables de la véracité des index et de la qualité de membre des équipiers inscrits sur la feuille de match. Tous manquements à ces 2 critères pourraient entraîner des exclusions conformément à l'article 6 alinéa (d) des statuts de notre association.
- Les **délégués** conserveront par-devers eux les feuilles de match dûment signées par les 2 capitaines, à des fins de justifications, en cas de litiges.

- **Le secrétaire** gèrera un tableau des clubs qualifiés après chaque tour, il choisira le parcours neutre pour la finale et tranchera tout litige qui lui sera soumis.

Récompenses : Les trophées sont remis lors de la soirée de gala

- **Première division :** 1^{er} > Trophée Roger MACE
- **Deuxième division :** 1^{er} > Trophée 2^{ème} Division
- **Troisième division :** 1^{er} > Trophée 3^{ème} Division

Dans les 3 divisions les trophées sont remis en jeu tous les ans

Ci-dessous les tableaux des rencontres 2022

MATCH-PLAY 2022 1ère division (index cumulé mini 95 et double maxi 40)										
1/8ème de finale				1/4 de finale				1/2 finale		FINALE le 19 avril 2022
Zone Est	Aller	17-mars	ANGERS A	NANTES ERDRE A	Barrage	Aller Retour 29/03 31/03	Barrage	Aller Retour 05/04 12/04	Sur terrain neutre	
	retour	22-mars	NANTES ERDRE A	ANGERS A						
	Aller	17-mars	ANJOU A	BAUGÉ A						
	retour	22-mars	BAUGÉ A	ANJOU A						
Zone Est	Aller	17-mars	LAVAL A	ALENCON A	Barrage	Aller Retour 05/04 12/04	Barrage	Aller Retour 05/04 12/04	Sur terrain neutre	
	retour	22-mars	ALENCON A	LAVAL A						
	Aller	17-mars	AVRILLÉ A	LE MANS A						
	retour	22-mars	LE MANS A	AVRILLÉ A						
Zone Ouest	Aller	17-mars	LA DOMANGERE A	St JEAN MONTS A	Barrage	Aller Retour 05/04 12/04	Barrage	Aller Retour 05/04 12/04	Sur terrain neutre	
	retour	22-mars	St JEAN MONTS A	LA DOMANGERE A						
	Aller	17-mars	PORNIC A	PAYS ST GILLES A						
	retour	22-mars	PAYS ST GILLES A	PORNIC A						
Zone Ouest	Aller	17-mars	BOURGENAY A	GUÉRANDE A	Barrage	Aller Retour 05/04 12/04	Barrage	Aller Retour 05/04 12/04	Sur terrain neutre	
	retour	22-mars	GUÉRANDE A	BOURGENAY A						
	Aller	17-mars	NANTES ERDRE B	SAVENAY A						
	retour	22-mars	SAVENAY A	NANTES ERDRE B						

